

# FORMATION DES AUXILIAIRES AMBULANCIERS

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier



**Durée** : 13 jours, soit 70 heures + AFGSU 21heures. *Effectif maximum 15 / session*

**Tarif par personne** : 550 € TTC frais pouvant être revus en fonction de la décision de la direction générale

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Contribuer à la maintenance du véhicule et l'adéquation des équipements.
- Elaborer l'itinéraire en fonction de la situation et adapter sa conduite à la personne transportée.
- Connaître les règles de circulation et de sécurité routière
- Identifier les risques de contamination, mettre en œuvre les précautions standard et spécifiques visant à prévenir les infections et leur transmission, gérer les déchets.
- Appliquer les principes d'ergomotricité et de mobilisation des personnes, communiquer et informer.
- Vérifier les documents administratifs.
- Transporter des personnes, apprécier l'état clinique de la personne, alerter si nécessaire et mettre en œuvre les soins notamment ceux relevant de l'urgence.
- Appliquer les procédures qualité de sa structure et tracer son activité.
- Etre l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Attestation d'auxiliaire ambulancier (70h) :

Compétence 1 : Effectuer les contrôles de bases du véhicule.

Compétence 2 : Organiser l'itinéraire des patients à transporter.

Compétence 3 : Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité tant à un niveau personnel qu'au niveau du véhicule.

Compétence 4 : Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne (ergomotricité et mobilisation des personnes, gestion du dossier administratif, démarche relationnelle envers les patients).

Compétence 5 : Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient, sous les directives de l'ambulancier.

### Attestation des gestes et soins d'urgence de niveau 2 (21h)

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux pratiques, mise en situation, accompagnement individualisé. Formation en présentiel.

## MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative continue avec proposition pédagogique d'ajustement.  
Evaluations orales, mise en situation (remise des modalités d'évaluation en début de formation)

Renseignements -  
contact

**Adresse postale** : Institut de formation des ambulanciers  
CHU de LIMOGES – 2, avenue Martin Luther King  
87042 LIMOGES Cedex  
Tél : Secrétariat : 05 55 05 62 80 – poste 56280  
Mail : [ifa@chu-limoges.fr](mailto:ifa@chu-limoges.fr)

Modalités d'inscription

La sélection sur dossier est inchangée  
Informations et dossier d'inscription à télécharger page web de l'IFA,  
site internet du CHU de Limoges...

Date de la version du document : 13/05/2024

### PUBLIC VISE :

Formation tout public.

*Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables des instituts de formation ou écoles concernés, en lien avec le référent handicap.*

### ORGANISME INTERVENANT :

CHU de Limoges – Institut de Formation des ambulanciers

### LIEU :

IFA - Campus des formations sanitaires  
Limoges-Vanteaux  
39F rue Camille Guérin  
87036 Limoges

### PREREQUIS :

Ne nécessite pas de prérequis

### DATES :

**Session 1** : Du 11/09 au 27/09/2024

**Session 2** : Du 09/10 au 25/10/2024

### CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

**Session 1** : 03/06/24

**Session 2** : 13/09/24

### EQUIVALENCES DE DIPLOMES ET POSSIBILITE D'EVOLUTION :

Diplôme d'Etat d'Ambulancier

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Restauration, transports...)

Accès au restaurant du personnel  
Campus desservi par les transports en commun... [Lire la suite](#)

### INDICATEURS :

Taux de satisfaction globale 2023: 100 %

Nombre de formés 2023 : 40

Attestations de formations délivrées 2023 : 100 %

Certification QUALIOP1  
N°QUA2109AOCHLIM

